

Éditorial

Il y a quatre ans, nous avons consacré notre article-phare à une explication de la vision de l'Institut qui reste inchangée (cf. ci-dessous). Depuis lors, nous vous avons tenus au courant de certains développements allant dans le sens de la réalisation de cette vision. Parmi ces développements, citons le recrutement d'un aumônier et d'autres membres du personnel, le passage à deux cycles, la mise sur pied de semaines d'évangélisation et de journées de prière, le doublement des séries de cours offertes le samedi, la mise en place de séminaires ponctuels, la réorganisation de la bibliothèque. Alors que nous nous trouvons maintenant dans une période plutôt de consolidation dans l'œuvre, le moment est propice pour développer dans ce numéro un aspect de la vision sur lequel nous ne nous sommes pas arrêtés jusque-là, du moins pas directement, à savoir celui des *compétences* du serviteur de l'Évangile – ou, selon notre troisième principe de fonctionnement, « la rigueur dans l'étude des Écritures ».

L'idée que l'on risque de se faire de la vie menée dans un institut biblique se rapproche de l'expérience des meilleurs week-ends d'Eglise où l'enseignement est édifiant et la communion fraternelle bienfaisante. Dans un sens, ce genre d'attente par rapport à l'Institut Biblique Belge n'est pas faux ! Les professeurs visent à rester dans le droit fil des Écritures et à veiller à la qualité de leur pédagogie, et, par la grâce de Dieu, l'ambiance et l'entraide au sein du corps étudiant sont bonnes.

Pourtant, l'étudiant doit être prêt à transpirer. Il ne faudrait pas imaginer que le dicton « on n'a rien sans rien » souffre d'exceptions en matière d'études théologiques ! A coup sûr, nous voudrions éviter tout clivage entre, d'un côté, l'étude rigoureuse de la parole et, de l'autre, la vie chrétienne et le service de la parole : un danger qui guette l'étudiant en théologie, c'est la

titillation académique – qu'il s'entiche de questions trop abstraites que l'Écriture n'aborde pas, qu'il commence à prendre plaisir à employer des termes théologiques compliqués dans un contexte d'Eglise locale, qu'il cite le grec dans des messages, et qu'il s'intéresse moins à aimer Dieu et son prochain. Mais un tel cas de figure n'est pas en adéquation avec la perspective biblique : il est important de lutter en faveur d'un esprit qui se conforme à la révélation de Dieu précisément parce que la parole doit être mise en pratique, parce qu'elle façonne notre caractère et parce qu'elle nous équipe pour un ministère de la parole¹. Nous sommes appelés à aimer Dieu de toute notre intelligence², à être adultes dans notre manière de réfléchir³, à « amener toute pensée captive à l'obéissance du Christ »⁴.

La Bible est un long livre. Elle comporte des difficultés⁵. Le serviteur de l'Évangile doit être prêt à transpirer sur un passage après l'autre – à être un ouvrier « qui n'a pas à rougir et qui dispense avec droiture la parole de la vérité »⁶, à travailler en vue « d'être capable d'exhorter selon la saine doctrine et de réfuter les contradicteurs »⁷. A cette fin, des devoirs, des interrogations et des examens peuvent être les amis des étudiants ! Il est à la fois normal et fascinant de constater année après année que les étudiants sont reconnaissants à Dieu pour tout le travail de préparation aux examens qu'ils effectuent. Les récompenses qu'apporte l'étude approfondie des Écritures sont significatives et entraînent beaucoup de joie⁸.

En bref, nous pensons que la rigueur dans la réflexion biblique vaut la peine dans la perspective d'un ministère de l'Évangile qui glorifie Dieu. Merci de prier afin qu'il en soit ainsi de nos étudiants.

Dans ce numéro, nous proposons deux articles sur ce thème : sur les raisons pour lesquelles nous valorisons les langues bibliques et sur la manière de s'y prendre pour ses études. De plus, nous vous invitons à profiter d'un message édifiant apporté par un étudiant qui, comme plusieurs autres, œuvre dans le sens de la mise en pratique du troisième principe de fonctionnement.

Par ailleurs, nous continuons à remercier Dieu pour la bonne santé de l'Institut. Normalement vous avez déjà reçu un e-mail de notre part qui vous remerciait de votre soutien lors de la

semaine d'évangélisation ; nous réitérons l'expression de notre reconnaissance, et nous vous invitons à lire dans ce numéro les rapports de cette semaine-là rédigés par des étudiants.

Nous considérons un grand privilège de bénéficier du soutien dans la prière d'un grand nombre de personnes qui lisent ces lignes. Merci de continuer à prier pour des débouchés adéquats pour les étudiants sortants et pour que Dieu nous accorde le privilège de servir un bon groupe de nouveaux étudiants dès la rentrée de septembre. C'est l'œuvre du Maître que nous visons à promouvoir, et c'est vers le Maître que nous nous tournons ensemble pour que cela soit possible.

James HELY HUTCHINSON
Pour le Conseil académique

¹ Ps 1,1-3 ; Ps 19 ; Ps 119 ; Mt 7,24-27 ; Rm 12,1-2 ; Ep 4,7-16 ; Ep 4,17-24 ; Ph 4,8-9 ; Col 1,4-5 ; Col 3,16 ; 2 Tm 2-4 ; Jc 1,23.

² Mc 12,30.

³ 1 Co 14,20.

⁴ 2 Co 10,5.

⁵ 2 P 3,16.

⁶ 2 Tm 2,15.

⁷ Tt 1,9.

⁸ Cf. Ps 119,72 ; 119,97 ; 119,165.



Vision de l'Institut Biblique Belge

But global (cf. 2 Tm 2,2) :

Former, en faveur de la moisson de l'Europe francophone, des serviteurs de l'Évangile qui sont fidèles, compétents et consacrés – et cela pour la gloire de Dieu

Principes qui en découlent pour le fonctionnement de l'Institut :

- 1) la fidélité à la parole de Dieu ;
- 2) la centralité de l'Évangile dans toute l'orientation et toutes les activités de l'Institut ;
- 3) la rigueur dans l'étude des Écritures ;
- 4) l'importance de la croissance des étudiants dans la maturité spirituelle ;
- 5) un lien étroit entre les études et la pratique du ministère sur le terrain.

Mise en page : Caroline Haley
[Maquette originale : Jérôme Cools ; info@surleroc.com ; www.surleroc.com]

Éditeur responsable : James Hely Hutchinson
(avec la collaboration étroite de son épouse Myriam)

Siège social : Institut Biblique Belge A.S.B.L.
7 rue du Moniteur - 1000 Bruxelles
Tél. / Fax 0032 (0) 2 223 7956
info@institutbiblique.be - www.institutbiblique.be

Compte Bancaire : 068-2145828-21
IBAN BE17 0682 1458 2821
BIC GKCC BEBB

© Copyright 2011